

BAJOMAG'

Le magazine des Bagnoletaises et des Bagnoletais

Numéro 73 - septembre 2022

MAIRIE DE
BAGNOLET



ACTUALITÉS

**UN GUICHET UNIQUE
POUR LA PETITE ENFANCE**

Page 7

ZOOM

**UN FUTUR INCUBATEUR
À BAGNOLET**

Page 24

GENS D'ICI

IL REDONNE VIE AUX VÉLOS

Page 30

DOSSIER P. 10

Rentrée scolaire : une priorité de la Ville



CHÂTEAU DE L'ÉTANG

198, AVENUE GAMBETTA
LUNDI > VENDREDI 10H-18H
ENTRÉE LIBRE

RENS. 01 49 93 60 17 / 61 53
CHATEAU@VILLE-BAGNOLET.FR

VERNISSAGE LE 15 SEPT. À 19H

L'INDUSTRIE à BAGNOLET



39^e JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 17 & 18 septembre

- **L'expo patrimoniale *L'industrie à Bagnolet***
Visites libres de 10h à 18h
Ouverture exceptionnelle du château de l'Étang les samedi 17 et dimanche 18 septembre.
- **Balades patrimoniales** (sur réservation)
Visites guidées de 14h à 16h
Deux circuits sont proposés pour découvrir l'histoire industrielle bagnoletaise.

VILLE-BAGNOLET.FR



Édito

Chères Bagnoletaises,
Chers Bagnoletais,

En cette rentrée 2022, je veux profiter de ces quelques lignes pour souhaiter à tous.les bagnoletais.es une belle rentrée. À tous.les jeunes bagnoletais.es qui retrouvent soit le chemin de l'école, du collège ou du lycée, je souhaite une belle nouvelle année scolaire qui s'ouvre.

Cette année, la Ville a mené sur le patrimoine scolaire des travaux d'ampleur. Près d'1 million d'euros ont été investis sur les deux mois d'été pour rénover les écoles, pour entretenir les cours et les extérieurs et pour mener de nouveaux projets. Ainsi, dans les toutes prochaines semaines, la déminéralisation de la cour arrière de l'école Travail sera terminée. Elle sera un marqueur de ce que demain les cours d'écoles bagnoletaises deviendront: des espaces où la minéralité laisse la place à des cheminements apaisés, des jeux pacifiés et des plantations.

Cet été, les travaux de reconstruction de l'école Pêche-d'or ont enfin démarré. Je sais que ce projet fait couler beaucoup d'encre. Je ne méconnais pas non plus la mobilisation de quelques Bagnoletais.es et de nombreux militants.es d'autres villes qui trouvent dans l'opposition à ce projet l'espoir d'une visibilité tant attendue.

Le projet de reconstruction, unanimement validé quand il s'agissait de se prononcer dessus, est porteur d'une haute ambition éducative et écologique. Il s'agit d'un projet d'intérêt général qui, je le sais, rend fier de nombreuses Bagnoletaises et de nombreux Bagnoletais.

Je mesure les importants efforts consentis par l'association *Sors de Terre* qui fait vivre la Bergerie des Malassis. Je veux voir dans l'accord signé avec celle-ci non pas l'aboutissement de nombreuses années d'échanges mais la base d'un partenariat nouveau. Son implantation nouvelle, au plus proche de la nouvelle école, sera la garantie du maintien de la symbiose exceptionnelle qui s'est construite entre l'ensemble des acteurs de cet écosystème.

Notre Ville mérite des équipements publics de qualité et des espaces déminéralisés et renaturés. C'est précisément le sens de ce projet que nous mènerons à son terme. L'engagement important de la municipalité dans sa politique éducative est le reflet de l'ambition que nous avons pour les jeunes de notre territoire et de la confiance que nous leur accordons.

À tous.les autres Bagnoletais.es qui ont déjà repris le chemin du travail, qui le reprennent progressivement ou qui sont à la recherche d'une activité professionnelle, je veux leur souhaiter aussi une nouvelle année épanouissante, enrichissante et riche de rencontres nombreuses.

Belle rentrée à toutes et tous!

Fidèlement,

Tony Di Martino
Maire de Bagnolet



Sommaire

04 | 📷
L'instant Bajo

06 | 📖
Actualités

- Des logements en accession sociale à la propriété
- Un guichet unique pour la Petite enfance
- La Journée sans voiture
- Une aide de 100 euros pour faire du sport pour les élèves de 5^e
- Des cours de secourisme gratuits

10 | 📖
Dossier

C'EST LA RENTRÉE !

18 | ⚠️
Cadre de vie et Propreté

20 | 📣
Événement
De nouvelles associations à l'honneur

22 | 👍
Big up
- Un Spa haut de gamme à Bagnolet
- Les chantiers participatifs de l'association *Au Milieu*

24 | 🔍
Zoom
Un futur incubateur des métiers de bouche

26 | 📅
À vos agendas

28 | 🗣️
Tribunes

30 | 🏠
Gens d'ici
David Soahily redonne vie aux vélos

31 | ⓘ
Infos pratiques



BAJO DÉTENTE. Les glissades, l'un des grands succès de l'été.



BLEU BLANC ROUGE. Le drapeau français à l'honneur, lors du feu d'artifice, le 13 juillet dernier, au parc des sports de la Briqueterie.



CRÈCHES. Remise d'un livre aux futurs élèves de maternelle.



L'ÉTÉ AU PARC. Une danse bretonne s'invite à l'apéro-concert.



« CINÉ SOUS LES ÉTOILES ». Les fans du grand écran ont pu voir *Gargarine* dans le parc Audin.



COMMÉMORATION. Le Maire, Tony Di Martino, les élus et associations se sont recueillis lors de la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et en hommage aux « Justes » de France, le 17 juillet dernier.



TERRAIN D'ENVOL. Le spectacle « La tache » par Maly Chhum a conquis le cœur du jury.



« LA TRIBU DES LUTTEURS ». La Cie Revue Éclair nous livre, lors d'un entraînement, des tranches de vie de Diables Rouges.



LE CLIN D'ŒIL DE LILY



© Lily - créatrice baignoletaïse.



LE SUJET DU MOIS

Les nouveautés de la rentrée

Des millions d'élèves ont effectué, début septembre, leur rentrée. Un cru 2022 marqué par quelques nouveautés. En premier lieu, le ministère de l'Éducation nationale a décidé de maintenir un protocole sanitaire mais qui sera à son plus bas niveau. Les élèves pourront donc suivre leurs cours en présentiel et aucune restriction n'est mise en place pour les activités physiques et sportives. Des mesures telles que le port du masque en classe ou encore l'aération systématique des salles de cours pourraient être mises en place en fonction de l'évolution de la situation. Dans les écoles primaires, afin de lutter contre les effets néfastes de la sédentarité, l'Éducation nationale a décidé de généraliser la pratique quotidienne d'une activité physique pendant au moins trente minutes par jour. Les classes de CP, CE1 et Grandes sections seront dédoublées dans les zones REP et REP+. Au-delà des nouveautés instaurées par l'Éducation nationale, la Ville se mobilise pour une meilleure égalité des chances des élèves. Et l'enjeu est de taille: selon le classement de la dernière étude PISA (Programme international pour le suivi des acquis), la France figure parmi les pays d'Europe les plus inégalitaires en matière d'éducation. Ainsi, en France, les élèves de milieux socio-économiques défavorisés sont cinq fois plus nombreux que ceux de milieux favorisés à ne pas atteindre le niveau minimal de lecture...

NOUS ÉCRIRE

Si vous aussi vous avez des questions, n'hésitez pas à nous écrire par email:

redaction@ville-bagnolet.fr

ou par courrier à:

Hôtel de Ville - Direction de la Communication
Place Salvador-Allende - 93170 Bagnolet

Habitat

Des logements en accession sociale à la propriété

L'opérateur Vilogia débute la commercialisation de son programme de 20 logements en accession sociale à la propriété (PSLA) dans le quartier des Coutures, dans le secteur Robespierre. C'est le premier programme sous forme de ce type sur la ville.



Qu'est-ce que le PSLA ?

Le Prêt social location-accession est un dispositif qui s'adresse à des ménages modestes. Le processus d'acquisition comprend 2 phases :

- une phase locative où le locataire-accédant verse une redevance.
- une phase d'acquisition où le locataire-accédant peut se porter acquéreur de son logement quand il le souhaite selon les termes du contrat de location-accession.

Comme le précédent programme, « Green Square » de l'immobilière 3F, situé entre les rues Jules-Ferry et Étienne-Marcel, le programme « Persica » s'inscrit dans un plan ambitieux de réhabilitation de l'habitat indigne et d'aménagement urbain du Plan national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD). Ce dispositif est piloté par la Ville en partenariat avec Est Ensemble dans le quartier des Coutures depuis 2009. Ce plan est mené, d'une part, via le dispositif d'OPAH-RU, reconduit sur le quartier pour six nouvelles années, qui permet de poursuivre la lutte contre l'habitat insalubre et dégradé en accompagnant les propriétaires à entreprendre des travaux de réhabilitation voire d'amélioration de leurs logements. D'autre part, grâce à des opérations d'aménagement visant à produire une offre nouvelle de logements, d'équipements (crèche, jardins) ainsi que de commerces.

Des prix attractifs

Le programme « Persica » qui bénéficie d'un emplacement privilégié, à proximité de toutes les commodités, compte au total 35 logements dont 8 logements adaptés PMR (Personne à mobilité réduite). Ces logements, dont 20 en accession sociale et 15 locatifs sociaux, sont répartis sur cinq bâtiments R+3 disposés autour d'un cœur d'îlot végétalisé. Le programme dispose également de 18 places de stationnement en sous-sol ainsi que d'un commerce sur la rue Robespierre. Les futurs acquéreurs pourront profiter de prix attractifs grâce à un taux de TVA réduit à 5,5%. Ils pourront également bénéficier d'une exonération de taxe foncière pendant 15 ans et du

Prêt à taux zéro (PTZ) pour financer l'achat du logement. Il est recommandé de prendre contact rapidement avec Vilogia, le programme n'étant pas réservé qu'aux Bagnoletais.

Informations et vente : stephane.bonzom@vilogia-premium.fr
09 69 37 07 07.



Les 3 critères du PSLA

- **Ne pas dépasser les plafonds de ressources** calculés sur la base du revenu fiscal de référence de l'année N-2 (au 01/01/2022).

Nombre d'occupants du logement	Zone A*
1 personne	33 400€
2 personnes	46 759€
3 personnes	53 440€
4 personnes	60 788€
5 personnes et +	69 340€

* concerne la Petite couronne

- **Disposer de revenus mensuels nets** représentant au moins 3 fois le montant de la redevance mensuelle.
- **Occuper le logement en résidence principale** pendant 10 ans suivant la levée d'option.

Garde d'enfants

Un guichet unique pour la petite enfance

Le RPE (Relais petite enfance) conseille les familles à la recherche de solutions de garde. Ce lieu, de plus, favorise la professionnalisation des assistantes maternelles indépendantes et des auxiliaires parentales.



Le RPE (Relais petite enfance), anciennement dénommé le RAM (Relais assistants maternels), est un service incontournable pour les jeunes parents et les professionnels de l'accueil individuel du secteur de la petite enfance. Initiées par la CAF (Caisse d'allocations familiales), les missions du RPE ont été élargies à l'ensemble des modes d'accueil, y compris la garde d'enfants à domicile. Pour les jeunes parents, trouver une solution de garde adaptée est parfois synonyme de casse-tête. Pour répondre à l'ensemble de leurs interrogations, les équipes du RPE fournissent aux familles un ensemble de services sur-mesure. Cette structure accompagne notamment les parents dans les démarches à effectuer en tant qu'employeur d'une assistante maternelle.

Une aide précieuse

Pour cela, des points d'information sont régulièrement organisés à destination des familles. Comment établir un contrat de travail avec une assistante maternelle ? Quelles sont les aides financières disponibles ? Comment créer une crèche parentale ? Telles sont les questions auxquelles le RPE répond quotidiennement. Les familles peuvent également obtenir la liste des assistantes maternelles installées à Bagnolet afin de prendre contact avec elles.

En 2021, Bagnolet comptait ainsi 86 assistantes maternelles agréées (77 indépendantes et 8 en crèche familiale) auxquelles s'ajoutent des auxiliaires parentales (qui assurent des gardes au domicile des parents) qui, contrairement aux assistantes maternelles, ne disposent pas d'agrément de la PMI.

L'une des missions essentielles du RPE est de favoriser la professionnalisation des assistantes maternelles indépendantes mais aussi des auxiliaires parentales. Tous les matins, le RPE accueille ces professionnelles, avec les enfants gardés, afin de leur proposer un soutien et un appui dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences. Le RPE a également noué différents partenariats avec d'autres structures comme la médiathèque, la ludothèque ou encore le service des sports de la Ville afin de développer les compétences des professionnelles.

>> Plus d'informations :

RPE (Relais petite enfance) : 37, rue Pierre-et-Marie-Curie - 01 48 57 23 63.

• **Point Info (pour les familles) :** 15 septembre, 6 et 20 octobre de 17h30 à 19h30.

Permanences sur rendez-vous : lundi, mardi et vendredi de 13h30 à 17h.

Mercredi de 14h à 17h. Jeudi de 17h à 19h30 (les jeudis hors point info).

• **Accueil des professionnelles :** du lundi au vendredi de 9h à 12h, accueils d'assistantes maternelles et d'enfants ou des auxiliaires parentales et d'enfants.

En bref

CONSEILS DE QUARTIERS

Les conseils de quartiers reprennent leurs réunions publiques. Pour y assister, voici le calendrier :

LE PLATEAU

Mercredi 21 septembre à 19h
CSC Anne-Frank

LA DHUYS

Jeudi 22 septembre à 19h
Maison de quartier

CENTRE-VILLE

Mardi 27 septembre à 19h
Salle des Pas-perdus

CENTRE-SUD

Jeudi 29 septembre à 19h
École maternelle de la Capsulerie

LA NOUE

Mercredi 5 octobre à 19h
CCS Guy-Toffoletti

LES COUTURES

Mardi 11 octobre à 19h
Salle des Coutures

LES MALASSIS

Jeudi 13 octobre à 19h
Salle Pierre-et-Marie-Curie

VOITURE ÉLECTRIQUE

À l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, du **16 au 23 septembre**, l'ALEC (Agence locale de l'énergie et du climat) - MVE (Maîtrisez votre énergie) propose un webinaire sur les enjeux économiques et écologiques de la voiture électrique. 7 français sur 10 se disent prêts à acheter un véhicule électrique s'ils obtiennent des réponses claires à leurs questions. C'est l'objet de ce webinaire qui aborde des questions concrètes que tout le monde se pose : Quelles sont les aides à l'achat existantes ? Comment recharger son véhicule au quotidien ? Le webinaire se tiendra le 15 septembre.

>> Plus d'infos et inscription :
communication@agence-mve.org

Mobilité douce

La Journée sans voiture



Dans le cadre de la participation de la Ville à la Semaine européenne de la Mobilité, du 16 au 22 septembre, une « Journée sans voiture » est organisée le 18 septembre de 10 heures à 18 heures en centre-ville, à l'image de la Ville de Paris et de nombreuses communes de la Petite couronne. Les rues concernées sont les suivantes: rue Hoche, rue Charles-Graindorge, rue Antoine-Panier, rue Paul-Vaillant-Couturier, rue Raoul-Berton, rue Sadi-Carnot, rue Malmaison. La circulation sera interdite de 10h

à 18h à tous véhicules motorisés sauf pour les riverains souhaitant quitter le périmètre, les marchands ambulants et les équipes de nettoyage qui pourront circuler de 6h à 14h sur la partie basse de la place Salvador-Allende et dans la rue Paul-Vaillant-Couturier de l'entrée de la place à la rue Adélaïde-Lahaye. L'événement permet de créer des zones piétonnes apaisées et invite les riverains à se réapproprié l'espace public. De nombreuses animations sont prévues tout au long de la journée.

Budget participatif

Les votes sont ouverts

Le Département de la Seine-Saint-Denis a lancé son premier budget participatif en mars 2022. Ce dernier propose aux personnes qui résident, travaillent ou étudient en Seine-Saint-Denis de décider directement de l'utilisation d'une partie du budget du Département. Pour cette première édition, ce sont 3 millions d'euros qui y sont consacrés. La phase de dépôt de projet s'est tenue de mars à mai. Plus de 600 projets ont été déposés entre mars et mai 2022. Finalement, 180 projets ont été retenus, après une étude de faisabilité du département, pour être soumis aux votes. Ces derniers se dérouleront du 15 septembre jusqu'au 22 octobre. L'ensemble de ces projets s'inscrivent obligatoirement dans le champ des compétences départementales comme une route départementale ou un parc départemental, et doivent servir l'intérêt général. En novembre prochain, les résultats du vote seront dévoilés avant la réalisation des projets prévue en 2023.



Qui peut voter et comment ?

Toute personne à partir de 11 ans, résidant, travaillant ou étudiant en Seine-Saint-Denis peut voter, avant le 22 octobre, en sélectionnant ses trois projets préférés.

• Sur le stand de vote installé le jeudi 15 septembre de 8h30 à 12h, place Salvador-Allende.

• En ligne sur : jeparticipe.seinesaintdenis.fr

• Dans les soixante urnes réparties dans le Département.

La liste des lieux est consultable sur : jeparticipe.seinesaintdenis.fr

Sports

Une aide de 100 euros pour faire du sport pour les élèves de 5^e

Le Département propose une aide de 100 euros à destination de l'ensemble des élèves de 5^e de Seine-Saint-Denis afin de favoriser la pratique d'une activité sportive. Ce nouveau dispositif mis en place depuis le 1^{er} septembre, baptisé Pass Sport 5^e (PS5), est réservé aux 19000 collégiens en classe de 5^e issus des 130 collèges publics du département et domiciliés en Seine-Saint-Denis. Ce dispositif couvrira à hauteur de 100 euros une ou plusieurs inscriptions dans les clubs affiliés aux Fédérations sportives reconnues par l'État, dans les associations agréées Jeunesse et Sport de Seine-Saint-Denis, mais aussi à l'Union nationale du sport scolaire (UNSS). L'objectif est simple: favoriser la pratique sportive des jeunes.

Un enjeu de santé publique

La crise sanitaire avec les confinements et les protocoles sanitaires ont perturbé les cours d'EPS et l'activité physique, entraînant une augmentation de la sédentarité des jeunes. Pour les jeunes de 11 à 16 ans, des baisses majeures du nombre de licenciés ont, en effet, été observées entre les saisons 2019-2020 et 2020-2021: -10% pour le football, -42% au judo et -22% pour la gymnastique par exemple. Sur la même période, le nombre de licenciés au sein de l'UNSS a chuté de 20000 collégiens à 16000, soit une baisse de 22%. Afin de relancer les inscriptions à une activité sportive, le Pass Sport 5^e sera valable du 1^{er} septembre au 10 décembre 2022. Pour l'obtenir, il suffit de créer un compte parent (ou tuteur légal de l'enfant) à partir d'une plateforme numérique dédiée, puis de faire la demande avant le 15 novembre 2022 pour l'enfant concerné en joignant un justificatif de domicile.



>> Pour plus d'informations et accès à la plateforme: seinesaintdenis.fr/pass-sport-5eme ou 01 76 49 29 00 (assistance technique).

Prévention

Des cours de secourisme gratuits

La Maison de Quartier de la Dhuy, en partenariat avec la MACIF, organise le 16 septembre, une initiation aux gestes qui sauvent, sous forme d'ateliers pratiques et gratuits animés par deux moniteurs de secourisme. Les places sont limitées à 15 personnes par session et l'inscription est obligatoire. Deux sessions sont programmées pour connaître les gestes qui sauvent (arrêter une hémorragie, massage cardiaque, utilisation d'un défibrillateur, etc.).

• De 9h30 à 12h: les gestes qui sauvent avec un focus sur les nourrissons.

• De 14h à 16h: les gestes qui sauvent.

>> Pour plus d'informations:

Maison de Quartier de la Dhuy: 30, avenue de la Dhuy
contact@mdqladhuy.org



C'EST LA RENTRÉE !

Un moment particulier pour les élèves, les parents d'élèves et l'ensemble de la communauté éducative. Afin d'assurer à toutes et à tous la meilleure scolarité possible, la Ville investit massivement dans le secteur de l'éducation et de l'enfance. Cette année, plus de 3 600 élèves ont effectué leur rentrée, le 1^{er} septembre, dans les 19 écoles bagnoletaises. Pendant la période estivale, les services de la Ville se sont mobilisés en réalisant les travaux nécessaires dans les écoles pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions.

LA RENTRÉE EN CHIFFRES

3 648
élèves

1 486
en maternelle

2 162
en élémentaire

LES EFFECTIFS DANS LES ÉCOLES

100
animateurs
vacataires

76
animateurs
permanents

70
enseignants
pour les études
du soir

69
ATSEM

49
agents de service
en élémentaire
dont **10**
en maternelle

14
Directeurs
accueil
de loisirs

8
animateurs
pour les études
du soir

LES INVESTISSEMENTS 2022-2023

1M€
entretien, réfection,
réparation et aménagement

600 000€
centre de vacances de l'île d'Oléron

250 000€
cuisine centrale
(+ 66 % par rapport à 2021-2022)

203 400€
caisse des écoles

180 000€
classes numériques

96 318€
mobilier scolaire

2,3 M€
Montant total

Des investissements pour l'avenir

La Ville investit massivement dans le secteur de l'éducation et de l'enfance. Objectif : bâtir l'école de demain, une école tournée vers la réussite de tous les élèves et qui réponde aux défis du changement climatique.

La Ville de Bagnolet compte 19 écoles qui accueillent en cette rentrée scolaire 3648 élèves. À Bagnolet, l'éducation et l'enfance sont des priorités pour la Ville. De nombreux investissements municipaux accompagnent les élèves dans leur réussite scolaire tout au long de leur parcours : classes numériques, programmes d'accompagnement scolaire, école inclusive, rénovation des écoles, etc.

Dans le cadre de cette rentrée, la Ville a financé des travaux répartis dans toutes les écoles pour un montant total de 1 million d'euros : rénovation, sécurité, mise en œuvre de la transition écologique, etc. Comme chaque année, une partie du mobilier scolaire des écoles a été renouvelé pour une somme de 96 138 euros.

Mobilisés aux côtés des élèves

En complément de ces moyens matériels, d'importants moyens humains sont également mobilisés au service de la réussite des élèves. Ainsi, 69 ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) sont actuellement employés par la Ville. Au sein des classes maternelles, le travail de ces agents est indispensable. Tout au long de la journée, dans les écoles maternelles, les ATSEM apportent une aide précieuse aux enseignants : habillage, lavage des mains, accompagnement aux toilettes, coucher à l'heure de la sieste, distribution du goûter, nettoyage des locaux, aide pendant les repas. Les ATSEM

interviennent également lors des activités périscolaires des enfants. Bagnolet compte aussi 13 accueils loisirs et la Ville emploie 76 animateurs permanents et 100 animateurs vacataires.

Des séjours scolaires subventionnés à 70 % par la Ville

Les écoles qui le souhaitent peuvent organiser tout au long de l'année des classes de découverte. Ces séjours scolaires sont financés par la Caisse des écoles qui bénéficie, pour l'année scolaire 2022/2023, d'une subvention de 203 400 euros de la Ville, soit 70 % du budget de la Caisse des écoles. Au cours de la dernière année scolaire, plus de 300 élèves de Bagnolet ont eu l'occasion de partir en classes de neige ou en classe verte. La Ville possède deux centres de Vacances, La Vignerie, à Saint-Georges-d'Oléron (sur l'île d'Oléron) et le château d'Yzeure, dans l'Allier. Au cours de l'année, des travaux de mise en norme ont été réalisés dans le centre de vacances de La Vignerie. La Ville a investi 600 000 euros pour mettre en conformité les 1200m² du centre (installation de faux plafonds, mise en place d'éclairages LED, portes d'accès PMR dans les dortoirs et remplacement du système de sécurité incendie). La restauration scolaire et sa qualité sont également un enjeu majeur en privilégiant les produits Bio, l'approvisionnement par des circuits plus courts et en respectant la saisonnalité des aliments choisis. La loi EGA-

lim prévoit une option végétarienne par semaine dans les menus. La Ville va au-delà de cette disposition en proposant un repas végétarien par jour. Ainsi, 625 repas végétariens sont servis en moyenne par jour aux enfants des parents qui font ce choix. Depuis 2020, la Ville propose aux écoliers dans le cadre d'un dispositif national des petits déjeuners gratuits. Lors de la dernière année scolaire, 1400 jeunes Bagnoletais ont bénéficié d'une collation gratuite composée d'un fruit, d'une brioche et d'une boisson lactée. Enfin la Ville mise sur le développement du numérique dans les classes en mettant à disposition des équipes éducatives des écoles 70 vidéos projecteurs et autant d'ordinateurs portables. Cette année, le montant du renouvellement du matériel informatique dans les

écoles s'élève à 140000 euros. De plus, 40000 euros seront investis pour le déploiement de la fibre optique dans les écoles élémentaires Cotton, Paul-Vaillant-Couturier et Barbusse. D'ici la fin de l'année, un passage en fibre optique de la connexion Internet est prévu dans ces trois écoles ainsi que dans les écoles maternelles Fromond, Travail et Capsulerie.



Le nouveau guide de la rentrée est disponible

À l'occasion de cette rentrée scolaire, la Ville a édité «Le Guide des écoles 2022-2023» à destination des parents d'élèves qui trouveront toutes les informations pratiques (activités périscolaires, contacts utiles, fonctionnement de l'école, etc.) pour les accompagner au cours de la scolarité de leurs enfants. Un exemplaire doit être distribué à chaque parent à l'occasion de la rentrée scolaire.

Ce guide est également accessible sur le site : ville-bagnolet.fr

Vers une école plus inclusive

Afin de permettre aux enfants en situation de handicap de suivre un cursus scolaire au sein des écoles bagnolaises, les différents services de la Ville se mobilisent pour déployer des solutions adaptées à chaque enfant.



La Ville de Bagnolet compte deux écoles incluant des classes ULIS (Unités localisées d'inclusion scolaire) qui accueillent 31 enfants en situation de handicap. Ce dispositif, mis en place par l'Éducation nationale, permet à ces élèves de suivre partiellement ou totalement un cursus scolaire dans les écoles. Les familles qui souhaitent orienter leurs enfants en classe ULIS doivent en faire la demande à la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) de leur département. Au sein des MDPH, les commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) ont pour mission de définir le parcours de formation de l'élève. Cette commission prononce l'orientation de l'élève en classe ULIS, dans le cadre d'un PPS. L'inspecteur d'Académie, qui dépend de l'Éducation nationale, désigne ensuite la classe ULIS dans laquelle l'élève sera affecté.

Des services adaptés à chaque enfant

Les services de la Ville, eux, adaptent l'environnement selon les besoins spécifiques de chaque enfant. Par exemple, dans l'une des écoles de Bagnolet, les agents municipaux ont installé une estrade pour permettre à un enfant de petite taille d'accéder en autonomie aux toilettes. Dans une autre école, les équipes ont posé un film solaire aux vitres de la classe pour faciliter l'apprentissage d'un élève malvoyant ou encore installé une rampe d'accès pour un élève en fauteuil roulant.

La Ville s'est fortement engagée en faveur de l'accueil des enfants en situation de handicap pendant le temps périscolaire. Là encore, l'objectif est d'adapter l'environnement aux besoins de l'élève. La Ville met ainsi à disposition des animateurs pour accompagner les

élèves en situation de handicap pendant les cantines. Les accueils loisirs ont, eux aussi, redoublé d'efforts pour permettre aux enfants en situation de handicap de profiter des activités. Depuis 2017, les accueils loisirs ont l'obligation d'accueillir les enfants en situation de handicap.

Les accueils loisirs s'adaptent

En 2017, à Bagnolet, seuls deux élèves bénéficiaient d'un accompagnement pour accéder à la restauration scolaire. Aujourd'hui, 80 enfants en situation de handicap déjeunent régulièrement dans les cantines scolaires des écoles et 60 enfants en situation de handicap participent aux activités des accueils loisirs. Pour parvenir à ce résultat, la Ville a misé sur la formation et la sensibilisation des agents. En 2021, la masse salariale consacrée à l'accompagnement des enfants en situation de handicap s'élevait à 550 000 euros. En outre, 10 000 heures ont été utilisées pour des temps de sensibilisation au handicap à destination du personnel (directeur de centre de loisirs, animateurs, ATSEM,). Les accueils loisirs se sont également dotés de jeux ou de dispositifs mieux adaptés aux enfants en situation de handicap (casque anti-bruit pour les troubles sensoriels comme l'autisme ou le TDA/H, toupie géante pour développer la motricité, etc.).

>> Plus d'informations :

Pour poser vos questions sur les besoins spécifiques de votre enfant ou mettre en place un accompagnement personnalisé lors des activités périscolaires. Prendre rendez-vous avec les services de la Direction de l'Enfance : nora.couapel@ville-bagnolet.fr

Paroles de rentrée à l'école Jules-Ferry



Rayan, 5 ans et demi

École maternelle

«Je vais en grande section de maternelle. Je suis content, je vais apprendre à dessiner et à lire. En plus, je vais jouer au toboggan dans la cour!»

Ismaël, 7 ans

École élémentaire

«Je rentre en classe de CE1 et je suis content de retourner à l'école pour retrouver mes copains, Lucas et Ahmed. Je veux continuer à apprendre à lire et j'aime bien rester à l'étude pour pouvoir lire.»



Alma, 7 ans

École élémentaire

«Je vais rentrer en CE1. J'ai hâte de connaître ma nouvelle maîtresse et de retrouver mes amies, Yosr et Elwenn. J'aime bien la lecture mais aussi les mathématiques. Je veux apprendre de nouvelles choses, par exemple sur l'Espace.»

Sébastien*, parent d'élève

«On s'est posé pas mal de questions sur comment allait se passer la rentrée à l'école», témoigne Sébastien, papa d'un élève d'une famille homoparentale. «En amont, nous avons aussi beaucoup échangé avec d'autres parents au sein de l'APGL (Association des parents et futurs parents gays et lesbiens). Finalement, cela s'est passé très simplement. À l'inscription de notre fils, nous avions rendez-vous avec la Directrice, elle a bien vu que les parents étaient deux papas», sourit-il. Cela permet de montrer à tous qu'il y a différentes familles et de sensibiliser les gens à l'homoparentalité. «Les personnes se représentent toujours la famille classique avec un père et une mère», explique Sébastien. «À Bagnolet, cela se passe bien, nous sommes installés depuis 2011 et nous avons pris nos marques. Notre enfant s'est constitué un groupe de copains et de copines comme tous les enfants», témoigne-t-il.

*Le prénom a été changé.



Le PRE, la clef de la réussite

Le Programme de réussite éducative (PRE) est un service de la Ville qui vise à accompagner dès le plus jeune âge des enfants et adolescents de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité et des retards scolaires. Toutes les familles bagnolaises peuvent solliciter le Programme de réussite éducative. Le PRE propose différentes actions comme des ateliers sur la gestion des émotions, un séjour pour les enfants ou du soutien scolaire en lien avec les associations et les centres socioculturels.

PRE (Programme de réussite éducative) : 01 49 93 60 03.

Parole de Édouard Denouel



Adjoint au Maire chargé de l'Environnement, de la Question écologique et climatique et de l'Éducation

Je souhaite une bonne rentrée scolaire à tous les élèves de la ville. Après deux années émaillées par la crise sanitaire, je forme le vœu d'une année sereine, studieuse et agréable à toute la communauté scolaire.

Pour continuer à faire de l'école publique une priorité de ce mandat, Bagnolet a programmé cette année encore des investissements conséquents dans le patrimoine scolaire, ses équipements numériques et son mobilier. Dans les écoles existantes c'est un million d'euros investis dans la rénovation du bâti et l'amélioration des conditions d'apprentissage. En outre, s'amorce la reconstruction de l'école Pêche-d'or et la concertation pour la reconstruction de l'école Langevin.

Cette année scolaire est par ailleurs marquée par trois grandes priorités. D'abord la réfection accélérée de nos écoles, en mettant un accent particulier sur la rénovation thermique des bâtiments.

Ensuite la végétalisation et la renaturation des écoles, avec la livraison de la première cour d'école déminéralisée à la maternelle Travail et la programmation de plusieurs autres déminéralisations de cours d'écoles afin de lutter contre les îlots de chaleur. Dans le même temps, nous initiions un ambitieux programme de plantations d'arbres et de grimpantes.

Enfin, car la sécurité des enfants demeure une priorité, la rénovation de nombreuses clôtures, portes et contrôles d'accès a été menée durant l'été.

Par ailleurs, l'expérimentation de «rue aux écoles» menée en juin à la maternelle Ferry a été plébiscitée et s'avère concluante. Nous devons aller rapidement plus loin en pérennisant ces dispositifs aux heures d'entrée et de sortie d'école, voire réservant certaines rues aux mobilités douces. C'est bon pour les poumons de nos enfants, bon pour la sécurité de leurs déplacements et bon pour la planète.

Je souhaite à celles et ceux qui font vivre nos écoles une belle rentrée également: aux familles, aux représentants de parents d'élèves, aux équipes enseignantes, aux AESH, aux directions et aux personnels des écoles (ATSEM, animatrices et animateurs, agents d'entretien et de service, personnels de la cuisine centrale). Vous pouvez compter sur notre mobilisation.

Un million d'euros investi en travaux dans les écoles

Pendant la période estivale, de nombreux travaux de rénovation ont été réalisés dans les 19 écoles de la ville pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions lors de la rentrée scolaire. Deux axes prioritaires ont été définis : la sécurisation des écoles et la transition énergétique.



Remplacement du sol souple du réfectoire. École élémentaire Jean-Jaurès. **32 000€**



Mise en place d'une nouvelle clôture sur cour. École maternelle Capsulerie. **15 000€**



Mise en place d'un nouveau système de contrôle d'accès. École maternelle Joliot-Curie. **10 000€**



Remplacement du sol souple du préau et réfectoire et changement de 6 portes du préau. École maternelle Henri-Wallon. **65 000€**



Remplacement de la porte d'entrée en bois. École maternelle Travail. **10 000€**



La déminéralisation de la cour arrière de l'école Travail sera achevée dans les prochaines semaines. École maternelle Eugénie-Cotton. **250 000€**



Remplacement porte et fenêtres au rez-de-chaussée. École élémentaire Jules-Ferry. **30 000€**



Remplacement de 3 portes extérieures des toilettes. École élémentaire Henri-Barbusse. **14 000€**



Remplacement de fenêtres avec installation de stores électriques à énergie solaire. École élémentaire Eugénie-Cotton. **100 000€**

Les agents municipaux de la propreté, des espaces verts, de l'environnement et du développement durable ont effectué durant tout l'été de nombreux travaux de réparation et d'entretien : élagage des arbres pour des raisons de sécurité, débroussaillage, installation de nouvelles corbeilles dans les cours, réparation de bancs, nettoyage des cours d'école, etc.



Les agents municipaux réalisent des travaux d'entretien des espaces verts à l'école élémentaire Henri-Wallon (à gauche) et à l'école maternelle Capsulerie (à droite).

Aménagements urbains (voirie, square...)



Mobilier et jeux d'enfants installés au square Jules-Ferry.



Signalétiques et potelets prennent place, rue Charles-Graindorge.



Emplacements délimités pour vélos et deux roues, rue René-Alazard.



Création d'une place de stationnement PMR, rue René-Alazard.

et actions de propreté réalisés cet été



© Michael Barriera



© Michael Barriera



© Michael Barriera

Bénévoles et habitants se sont retrouvés pour nettoyer le quartier dans le cadre du Clean Challenge de l'association La Paix du Cœur.



© Benoîte Fanton



© Benoîte Fanton

Opération Coup de balai, rue Jean-Lolive.



Vie associative

De nouvelles associations à l'honneur

Comme chaque année, le Forum des associations permet aux acteurs associatifs de promouvoir leurs actions. L'occasion de mettre en lumière les nouvelles associations implantées à Bagnolet.



Une femme engagée au service des autres. Aminata Fofona préside l'association *L'Espoir Infini* créée en septembre 2021. Cette association a pour but de venir en aide aux femmes victimes de violences conjugales et à leurs familles. Tout est parti d'un drame personnel qui a changé la vie de la jeune femme. «*L'une de mes amies a été tuée sous les coups de son mari en région parisienne. J'ai décidé de m'engager au service des autres et défendre cette cause*». Aminata a quitté son travail de conseillère au Crédit Agricole pour développer l'association. Parmi ses projets, la création de groupes de paroles et de lieux pouvant accueillir les femmes victimes de violences conjugales. Aminata a également mis en place des actions en faveur des familles démunies. À force de persévérance, elle a noué un partenariat avec le 115 (Samu social) pour aider

des familles en très grande précarité en distribuant des colis alimentaires. Pour cela, elle a démarché des hypermarchés comme Carrefour ou Auchan qui l'ont autorisé à mettre en place des collectes alimentaires. Aminata a également organisé des cagnottes sur les réseaux sociaux. En lien avec le 115, *L'Espoir Infini* accompagne désormais une cinquantaine de familles.

Mettre en lumière les artistes bagnoletais

Favoriser le lien social, telle est aussi la vocation de *Activé*, une association créée en avril 2022. L'une des particularités de cette association est d'être formée par des agents de la Ville. «*L'association trouve son origine des épreuves de la vie que traversaient les jeunes Bagnoletais du quartier de L'Église*», expliquent les représentants de l'association.



L'association souhaite mener des actions de solidarité locale, d'aides aux personnes isolées et d'actions intergénérationnelles. L'association souhaite également mettre en place une série d'ateliers de création et de confection de vêtements, de cuisine du monde afin de favoriser les liens intergénérationnels. L'été dernier, *Activé* a organisé un événement de pop urbaine avec des artistes bagnoletais au Sample.

Parmi les autres nouveautés du Forum des associations, les conseils de quartiers disposaient d'un stand lors de l'événement

pour répondre aux questions des habitants et expliquer leur fonctionnement.

- **L'Espoir Infini**: contact@espoirinfini.fr
- **Activé**: asso.active@yahoo.com

Des conférences dans votre salon

L'Université Populaire de Bagnolet (UNIPOP) propose aux Bagnoletais d'accueillir à l'occasion de la **Fête de la Science, du 7 au 17 octobre**, un scientifique pour une micro-conférence sur un thème choisi par les hôtes. «*Sciences à domicile!*» est un festival original au cours duquel des scientifiques se déplacent à domicile sur l'invitation d'un habitant autour d'un thé, d'un apéro ou d'un repas.

Le fonctionnement est très simple: les habitants choisissent un thème (par exemple l'histoire du féminisme au XIX^e siècle, la découverte des planètes habitables hors du système scolaire, etc.) et UNIPOP trouve l'intervenant idéal. Chaque habitant est bien-sûr libre d'inviter qui il veut lors des conférences: amis, voisins ou des personnes qui partagent leurs centres d'intérêt.

>> Plus d'informations:

Pour se renseigner, organiser une rencontre, ou participer aux mini-conférences. **06 56 67 05 69 - upbagnolet@gmail.com**
facebook.com/up.bagnolet





Le bien-être avant tout

Dans le quartier du centre-ville, le *Sea Side Spa* est un espace tourné vers le bien-être : sauna, hammam, piscine, jet de thalasso, massages, etc. Un lieu qui attire de nombreux clients venus de la France entière.



« **N**ous recevons une clientèle de la France entière qui vient parfois spécialement en Île-de-France pour passer un moment de bien-être dans notre établissement. C'est une clientèle qui repère les lieux qui offrent le meilleur qualité-prix en comparaison de ceux qui sont pratiqués à Paris », souligne Bachir Nguyen Van Giau, le propriétaire du *Sea Side Spa*. Ouvert depuis un an et demi, l'établissement s'est taillé une place de choix dans l'univers des hammams et des spas, en mettant en avant une originalité revendiquée : la mixité. Le *Sea Side Spa* est un projet mené en couple par Bachir et sa femme Aysel. « Nous souhaitons développer un lieu basé sur la mixité, qui puisse accueillir des femmes et des hommes », explique Bachir Nguyen Van Giau. Installé à Bagnolet, le couple souhaite casser les idées reçues qui pèsent sur l'univers des hammams. « Par rapport aux établissements traditionnels, ce lieu est atypique. Nous ressemblons plus aux spas et hammams des hôtels très haut de gamme », explique Bachir.

Stars du ballon rond

Pour y parvenir, le couple a redoublé d'efforts pour faire du *Sea Side Spa* un lieu authentique tourné vers le bien-être. Les principaux matériaux utilisés viennent de Turquie. Avant l'ouverture du lieu, le couple a passé trois semaines en Turquie pour repérer les meilleures pierres et négocier auprès des carriéristes locaux : marbre, granit, etc.

Les travaux ont duré un an en pleine période de Covid. « Nous avons été fermé trois mois à cause de la crise sanitaire », se souvient Bachir. Un mauvais souvenir qui est aujourd'hui dissipé. L'entreprise compte cinq salariés et a fait venir dans son établissement de Bagnolet quelques célébrités. Des footballeurs du PSG, comme Abdou Diallo et Achraf Hakimi, ou encore Cyril Gane, le champion de MMA, sont déjà venus se détendre dans ce lieu. « Je les ai contactés sur Instagram et ils ont accepté de venir », se réjouit Bachir.

L'espace de 300m² est entièrement tourné vers le bien-être des clients : salle de soins esthétiques, salle de massages, sauna, hammam, piscine avec balnéothérapie, jet de thalasso, douche écossaise, fontaine de glace, etc. « Les clients qui souhaitent profiter des massages peuvent composer eux-mêmes les huiles essentielles qui seront appliquées », explique Bachir. Un an et demi après son ouverture, le *Sea Side Spa* a réussi son pari.

Sea Side Spa : 39, rue Sadi-Carnot
01 48 97 09 49 - contact@sea-side-spa.com

JOURS FEMMES

Du mardi au jeudi 11h-20h. Samedi 10h-18h

JOURS MIXTES

Vendredi 10h-22h. Samedi 18h-22h. Dimanche 13h-19h.

Les artisans du lien

Depuis un an et demi, l'association *Au Milieu* multiplie les chantiers participatifs dans les quartiers pour fabriquer du mobilier à partir de matériaux réemployés et embellir les espaces de vie.



À La Noue, des jeunes du quartier fabriquent du mobilier urbain sur les conseils des bénévoles de l'association *Au Milieu*.

Tout au long de l'été, l'association *Au Milieu* a piloté l'animation de la Cour Carrée du parc Jean-Moulin/Les Guilands dans le cadre du Bel été olympique et solidaire initié par le Département de Seine-Saint-Denis. De nombreux chantiers participatifs se sont déroulés à la Cour Carrée. Les enfants du centre socioculturel Guy-Toffoletti ont, par exemple, fabriqué un compositeur. Des ateliers ont également permis d'aménager la Cour Carrée avec la construction d'une pergola pour ombrager la buvette. En tout, près de 400 personnes ont participé à ces ateliers animés pendant l'été. « Le public qui a participé à ces ateliers est très varié. Cela concernait des familles, des jeunes des centres de quartier, des visiteurs du parc, des personnes âgées seules, des personnes issues du dispositif Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) », se réjouit Estelle Pastout, la présidente d'*Au Milieu*. L'association n'en est pas à son coup d'essai sur la commune. « L'intégralité de nos actions se déroulent à Bagnolet », explique Estelle Pastout. L'association a notamment réhabilité le jardin pédagogique du parc Jean-Moulin/Les Guilands, un jardin potager de 400m² qui accueille désormais des ateliers de jardinage.

Matériau réemployé

En avril dernier, en partenariat avec l'AJDB, des ateliers de menuiserie ont permis aux habitants du quartier des Malassis de fabri-

quer des bancs et un récupérateur d'eau qui prendront place dans les jardins partagés créés aux pieds des immeubles. À La Noue, des tables de pique-nique en bois réemployé, issu de chantiers de déconstruction, ont été fabriquées avec les habitants et des jeunes du quartier. Désormais, l'association travaille avec tous les centres socioculturels de la Ville. « Nous souhaitons rendre l'artisanat plus accessible à des publics qui en sont éloignés, notamment grâce à la mise à disposition d'outils et la transmission de savoir-faire des professionnels », explique la présidente d'*Au Milieu*. « Ces moments d'activités constructives sont un levier solidaire. C'est aussi la raison d'être de l'association ». Parmi ses projets, *Au Milieu* envisage de s'implanter dans un



lieu pérenne pour développer ses différentes activités. Dans les prochains mois, l'association souhaite s'adresser aux personnes en situation de handicap en nouant des liens avec des structures du médico-social.

Au Milieu
Rue de l'Épine-prolongée
contactaumieliu@gmail.com



Attractivité

Un incubateur des métiers de bouche

Le projet de transformation du 19-21, rue Jean-Lolive prévoit, à l'horizon 2024, un espace innovant incluant des lieux de fabrication pour les artisans (boulangers, pâtisseries, traiteurs) et un centre de formation.



Vue depuis l'avenue Jean-Lolive.

Visuel non contractuel

Actuellement, le bâtiment est sous-occupé et loué partiellement à une entreprise de pompes funèbres pour garer ses véhicules. Le propriétaire des lieux, la SCI (Société civile immobilière) APYS, souhaite bâtir un «incubateur» dédié aux métiers de bouche (traiteurs, pâtisseries, boulangers, etc.). Un projet original, soutenu par la Ville dont le permis de construire a été déposé fin juillet, qui comprend une restructuration et la rénovation de l'immeuble pour implanter des laboratoires de fabrication destinés aux professionnels. Dans le secteur de la boulangerie-pâtisserie, les laboratoires désignent les espaces dans lesquels les artisans fabriquent leurs produits. Le bâtiment accueillera également un entrepôt et une école de formation avec un restaurant d'application. À Paris, et dans les zones urbaines denses, un grand nombre de professionnels du secteur travaillent dans des locaux trop petits et inadaptes.

Une solution pour les artisans

«Dans les grandes villes, notamment à Paris, les artisans comme les boulangers, les pâtisseries ou les traiteurs sont confrontés à une grande problématique concernant la fabrication de leurs produits», explique Guy Kapla, le propriétaire des lieux qui a initié ce projet. En tant qu'artisan-boulangier,

l'homme connaît le sujet sur le bout des doigts. À Paris, 80% des laboratoires, ces espaces dans lesquels les boulangers fabriquent leurs produits, se situent en sous-sol. «Les clients des boulangeries ne voient que la façade et la partie destinée à la vente. Dans la partie consacrée à la fabrication, les artisans et leurs employés travaillent dans des endroits exigus et privés de la lumière du jour», témoigne Guy Kapla. Les artisans sont aussi confrontés aux plaintes des riverains concernant les différentes nuisances engendrées par leurs activités. «À Paris, la plupart des artisans sont en conflit avec les syndicats des immeubles dans lesquels ils travaillent et ont des problèmes pour se faire livrer leurs matières premières», confie Guy Kapla. «Si cela continue comme ça, beaucoup ne pourront plus produire eux-mêmes leurs pains et se feront livrer du précuit», estime Guy Kapla.

500 emplois prévus

Ce projet ambitieux compte donc répondre aux besoins de ces professionnels mais aussi générer de l'emploi localement. L'implantation de cet incubateur prévoit la création de plus de 500 emplois et l'école de formation pourra accueillir une centaine d'élèves. Cette école devrait proposer trois filières de formation : cuisine, boulangerie et pâtisserie.



Vue de l'autoroute A3.

Visuel non contractuel

Le projet



Un restaurant-école



Une centaine d'élèves



500 emplois prévus



Parking pour des véhicules légers et utilitaires

1 toit végétalisé
2 potagers
2 patios végétalisésTOTAL m² : 16 714 m²

Des métiers aujourd'hui très recherchés sur le marché de l'emploi. «Dans le domaine de la boulangerie-pâtisserie, les artisans recrutent toujours au niveau local et ces métiers se sont beaucoup féminisés», explique Guy Kapla. Le projet est localisé dans un secteur du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) destiné à accueillir des activités économiques. Les objectifs sont multiples : maintenir une activité économique diversifiée sur le territoire, répondre aux besoins des activités existantes ou à venir, qualifier et améliorer l'attractivité de ces zones.

Un restaurant-école

Actuellement, l'immeuble s'étend sur environ 9000m² et est composé de 3 étages de bureaux et de deux niveaux de sous-sol dédiés au stationnement. Le bâtiment sera réhabilité pour laisser place à un nouvel édifice de 16714m² qui permettra d'accueillir des niveaux de parking véhicules légers et utilitaires (camionnettes). Les laboratoires seront répartis sur les quatre premiers niveaux tandis que le cinquième niveau abritera le centre de formation aux métiers de bouche et le restaurant-école.

Deux potagers seront également installés, dans le cadre d'une démarche éducative, dans lesquels pourront être cultivés différents fruits et légumes. Deux patios végétalisés seront aménagés afin d'apporter de la lumière au cœur du bâtiment. Des espaces végétalisés, constitués d'arbres de petite taille et petites plantations, seront intégrés au projet au niveau des trois patios situés au R+1. Au niveau de la toiture terrasse technique, de larges parties végétalisées seront installées pour une surface de 770m².

Parole de Cédric Pape



Adjoint au Maire chargé de l'Aménagement et de l'Urbanisme

Le quartier de la Noue continue son évolution.

Après la dépollution et la mutation du terrain communal rue Jean-Lolive (ex-imprimerie PIF) en une parcelle pour construire des villas d'artisans, c'est au tour du terrain privé situé au 19, rue Jean-Lolive d'entamer une profonde transformation.

La dominante économique est voulue à cet emplacement conformément au PLUi afin d'apporter au quartier une mixité fonctionnelle.

Aussi, les élus de la majorité municipale et les participants à la réunion publique ont accueilli avec enthousiasme la création d'un incubateur lié aux métiers de bouche.

Concrètement le bâtiment actuel, austère et à moitié vide, abritera dans quelques mois des laboratoires professionnels de cuisine neufs, un centre de formation et un restaurant avec potager au dernier étage. De nombreux emplois locaux seront créés.

Pour cela, le bâtiment devra être surélevé de deux étages côté autoroute générant ainsi un écran acoustique. Évidemment, cette rénovation/construction devra obligatoirement suivre les normes écologiques les plus exigeantes.

Par exemple, le traitement des eaux de pluie, le respect de la pleine terre, l'isolation, le choix des matériaux...

Voici l'exemple concret d'un projet économique conçu à partir d'une réflexion écologique. C'est bien une vision globale et élaborée en toute transparence qui anime la politique d'urbanisme de la ville.



AU CINÉMA

Jeudi 15 septembre à 20h30

Ciné-débat

Venez assister à la projection du film *Les Harkis* de Philippe Faucon présenté dans le cadre de la Quinzaine des Réalisateurs du Festival de Cannes 2022. La projection sera suivie d'un débat avec Tramor Quemeneur, historien spécialiste de la guerre d'Algérie.

Cin'Hoche: 6, rue Hoche.

>> **Plus d'infos et réservation: 01 83 74 56 80.**



SORTIR

Jeudi 15 septembre

Initiatives autour du tri sélectif

Les éco-animateurs d'Est Ensemble et du Syctom proposent différentes activités autour du tri sélectif pour tester vos connaissances. Deux expositions de la Ville de Bagnolet sont installées sur les thématiques « Qu'est-ce qu'un déchet ? » et « Qu'est-ce qu'un déchet plastique ? ».

Rendez-vous de 8h30 à 16h30, place Salvador-Allende.

Dimanche 18 septembre de 12h à 22h

Yaka'fokon - La kermesse écologique

Venez échanger avec une dizaine d'associations qui luttent pour un monde plus respectueux de l'environnement! Au programme: des ateliers, des jeux autour de la permaculture, de la préservation de l'eau, de la revalorisation des déchets, des énergies alternatives...

>> **Plus d'infos: Le Sample: 18, avenue de la République.**



Samedi 17 septembre

Word Clean Up Day

Dans le cadre de la Journée mondiale du nettoyage, la Ville accueille toutes les bonnes initiatives. Pour ce faire, elle accompagne les habitants et les associations désireux de contribuer à nettoyer leur quartier pour une ville plus propre dans leurs diverses actions de *Clean Up*. L'AJDB organise le sien de 14h à 17h au départ du 2, rue Helvétius.

>> **Plus d'infos: AJDB - contact@ajdb.fr - 09 73 12 53 09.**

>> **Contactez la Direction de l'Environnement (direction.environnement@ville-bagnolet.fr) pour obtenir du matériel (pincettes, gants jetables et sacs poubelle) et inscrivez-vous sur la plate-forme: worldcleanupday.fr afin promouvoir votre initiative.**



SPECTACLE

Dimanche 18 septembre à 13h et 16h

Hand Hope dans le cadre des Olympiades Culturelles

Un cours de *breakdance* pour célébrer une nouvelle discipline olympique et partager les souvenirs d'une génération biberonnée aux leçons de danse télévisées de hip-hop. Il ne vous reste désormais plus qu'à suivre le mouvement et danser! L'important n'est vraiment plus de gagner, mais bel et bien de participer.

Entrée libre - Place Salvador-Allende

>> **Plus d'infos: Service Culture - 01 49 93 60 81 culture@ville-bagnolet.fr**



EXPOSITIONS

Du 15 septembre au 4 novembre

Exposition patrimoniale: *L'industrie à Bagnolet*

Venez découvrir l'histoire de l'industrie bagnoletaise au travers d'une exposition retraçant un siècle d'évolution. L'industrie a laissé en effet des traces dans le paysage urbain, mais également dans les souvenirs de nombreux Bagnoletais.es.

Vernissage de l'exposition le 15 septembre à 19h.

Château de l'Étang: 198, avenue Gambetta

Du lundi au vendredi de 10h à 18h. Entrée libre

>> **Plus d'infos: 01 49 93 60 17 / 61 53**

Du 15 septembre au 15 novembre

Raviver les fantômes

L'artiste plasticien Yoan Beliard à travers ses œuvres souhaite interroger notre rapport au temps et à l'espace.

Angle d'art: Hôtel de Ville, place Salvador-Allende



Dimanche 25 septembre

4^e édition de La Grande Rando

Participez à l'un des trois parcours (3km, 6km et 14km) de La Grande Rando ponctués de découvertes et de rendez-vous surprises, sur la Promenade des Hauteurs et des Berges de l'Ourcq.

>> **Plus d'infos et inscriptions: Est Ensemble est-ensemble.fr/granderando2022**



ÉVÉNEMENT

17 et 18 septembre

39^e Journées européennes du Patrimoine

• **Exposition patrimoniale**

Le château de l'Étang sera exceptionnellement ouvert lors des Journées européennes du Patrimoine de 10h à 18h pour (re)découvrir l'exposition patrimoniale *L'industrie à Bagnolet*.

• **Balades sur l'histoire industrielle**

Les agents du service Patrimoine, Archives et Arts visuels vous invitent à participer à l'une des balades pour en savoir plus sur l'histoire industrielle de notre ville. Deux circuits sont proposés au départ du quartier des Coutures (18, avenue de la République) et du centre-ville (place Salvador-Allende) pour découvrir l'histoire industrielle de la ville.

>> **Plus d'infos: château de l'Étang: 01 49 93 60 17 / 61 53 chateau@ville-bagnolet.fr**

• **Le Clos à pêches**

Le Clos à pêches, rue Charles-Graindorge est le seul à avoir subsisté dans la ville. Il témoigne de la culture des fruits qui firent la renommée de Bagnolet, il y a plus de 300 ans. Une occasion unique de découvrir l'histoire de la ville.

>> **Plus d'infos: association des amis du Clos à pêches: 06 86 43 30 77 closapeches@gmail.com - Entrée libre de 10h à 18h**



AU THÉÂTRE

Du 3 au 8 octobre

Ils ont écrit à Menie Grégoire

Cette pièce interroge la place de l'homme dans les années 70, une période d'émancipation féministe. Elle raconte les lettres d'hommes envoyées à Menie Grégoire, animatrice de radio sur RTL. Les hommes y font entendre leur solitude, leur tristesse, leur timidité malheureuse, leur fragilité, leur faiblesse, la peur devant le changement, leur vieillesse.

Théâtre Le Colombier: 20, rue Marie-Anne Colombier.

Tarifs: 8,99€ (Bagnoletais), 5,99€ (- 18 ans), 15,99€ (extérieurs).

>> **Plus d'infos et réservation: 01 43 60 72 81 reservation@lecolombier-langaja.com**

Du 6 au 29 octobre



K ou le paradoxe de l'arpenteur

Cette pièce de théâtre est une adaptation du Château, le dernier roman inachevé de Franz Kafka. C'est l'histoire d'un étranger qui arrive dans un village de montagne après un pénible voyage pour y satisfaire à une promesse d'embauche au château.

Tarifs: 11€ (Bagnoletais), 14€ (extérieurs), 6€ (- 12 ans).

Théâtre L'Échangeur: 59, avenue du Général-de-Gaulle.

>> **Plus d'infos et réservation: 01 43 62 71 20 public@lechangeur.org**



Expression des groupes

Les propos tenus dans les tribunes n'engagent que leurs autrices ou auteurs.

Socialistes, Société civile, Radicaux et Républicains

C'est la rentrée à Bagnolet !

Une rentrée (enfin) marquée sous le sceau de la normalité après deux années de protocoles sanitaires contraignants et en permanente évolution.

Pour marquer ce nouveau départ, la ville de Bagnolet a mené un important programme de travaux, de près de 800 000 euros, dans nos dix-neuf écoles. Outre les nécessaires travaux de rafraîchissement, de maintenance ou de réparation, on soulignera en particulier les changements de fenêtres pour une meilleure performance thermique et énergétique, comme à l'élémentaire Eugénie-Cotton. Ou encore la création de notre première cour d'école végétalisée à la maternelle Travail.

Aux importants travaux sur les bâtiments se sont ajoutés un investissement de plus de 140 000 euros sur le renouvellement du matériel informatique dans les écoles et de 40 000 euros pour le déploiement de la fibre optique sans compter près de 100 000 euros qui ont été investis pour le renouvellement du mobilier scolaire.

Enfin, ce sont 250 000 euros qui ont été investis pour continuer la mise à niveau des matériels de la cuisine centrale mais aussi des offices dans les écoles pour des repas mieux préparés.

La restauration scolaire bénéficiera d'ailleurs en cette rentrée d'un deuxième effort de la ville, d'autant plus important en cette période de forte inflation, avec l'entrée en vigueur de l'actualisation de la réforme tarifaire de 2019, votée avant l'été.

Ainsi 68% des familles dont les enfants vont à la cantine connaîtront une baisse de leur facture. Les accueils du matin et du soir ainsi que les demi-journées de centre de loisirs bénéficieront aussi de cette révision des tarifs. Par exemple pour une famille monoparentale avec deux enfants ayant un revenu équivalent au SMIC, l'économie annuelle moyenne sur la facture serait de 277 euros. Pour une même famille gagnant deux SMIC, elle pourrait aller jusqu'à 80 euros.

La ville prend ainsi toute sa part dans l'accompagnement des familles, notamment modestes et de la classe moyenne, les plus impactées par l'inflation.

olivier.taravella@ville-bagnolet.fr

Écolos Solidaires

Pêche-d'or et bergerie des Malassis, nos réponses

Cette tribune répond aux critiques sur le projet de reconstruction de l'école Pêche-d'or, venant d'organisations écologistes et de citoyen.ne.s dont nous partageons les aspirations à une ville vivable et plus écologique.

L'artificialisation du sol ?

La surface totale de la parcelle est de 5560m². Actuellement, 2300m² sont artificialisés, soit 41%. Avec la réalisation du projet, l'emprise au sol sera réduite à 1950m², soit 35% de surface artificialisée, ce qui est moins qu'aujourd'hui. On passe ainsi de 59 à 65% de pleine terre. Au final, il y aura davantage de pleine terre.

La destruction de 55 arbres ?

Une vingtaine d'arbres seront abattus ou arrachés (et replantés ailleurs). Sept arbres adultes sont concernés. Les autres sont de petits arbres, la plupart plantés par le berger depuis dix ans. Deux arbres seront plantés pour chaque arbre abattu sur la parcelle. Un nouvel espace vert public de 1100 m² est prévu pour accueillir un verger.

La disparition d'un îlot de fraîcheur ?

En réalité, il y aura davantage de pleine terre, de végétation et d'arbres qu'aujourd'hui. En plus, le toit de la nouvelle école sera végétalisé, la cour sera déminéralisée. Le bâtiment qui accueillera école maternelle, accueil de loisir et crèche sera compact et bioclimatique. Sa consommation d'énergie sera fortement réduite.

Un projet adopté en 2018 - et inadapté, en 2022 ?

Ce projet est en rupture par sa qualité environnementale avec tout ce qui existe à Bagnolet : écoles, collèges, lycée, hôtel de ville, etc. On peut certainement faire mieux mais une forte ambition écologique était inscrite dès le départ dans ce projet.

En conclusion, Écolos Solidaires confirme l'intérêt écologique réel du projet qui répond à la fois à la nécessité de réaliser un équipement scolaire et de végétaliser la ville, tout en maintenant sur place et en pérennisant la belle initiative de la bergerie. Et reste ouvert à tout dialogue.

jean-claude.oliva@ville-bagnolet.fr

politiques du Conseil municipal

Bagnolet en Commun

Cette rentrée que nous souhaiterions légère est pourtant placée sous le signe de deux crises importantes qui ont un impact direct sur nos vies, la crise climatique et la crise économique.

L'été que nous venons de passer, avec son lot de sécheresses, d'incendies et d'inondations a montré à tou-te-s les impacts désormais inexorables des changements que nous faisons subir au climat et à la biodiversité.

Dans le même temps, l'inflation n'en finit plus de peser sur les familles alors que les prix de l'énergie et des matières premières flambent, eux aussi. Ne nous y trompons pas, ces deux phénomènes sont étroitement liés. Nous vivons l'amorce d'une crise du capitalisme et de l'accumulation qui saccage la planète et appauvrit les gens ordinaires. Ce tableau bien sombre n'empêche pas de lutter. Mais pour cela il faut poser le bon diagnostic.

Pour qu'émerge une société de la sobriété, du partage et non de l'accumulation, il faut redistribuer les richesses et empêcher les 1% les plus riches de polluer autant que la moitié de la population. Il faut également taxer les entreprises qui ont profité de la crise pour mener des politiques publiques ambitieuses de transition écologique et d'adaptation aux changements climatiques.

Or aux jets privés qu'il faudrait interdire on nous oppose l'écologie punitive et aux superprofits qu'il faudrait taxer on nous oppose la fiscalité punitive. Pourtant, ce qui est punitif, c'est bien cette double crise.

Il faut donc que soient financés à la fois les services publics dont nous avons besoin ainsi qu'une politique de bifurcation écologique ambitieuse qui irait de nos modes de transport à la rénovation thermique du bâti en passant par une agriculture profondément repensée.

C'est pour cela que nous nous engageons, nationalement. À Bagnolet, malgré les ressources des collectivités que le gouvernement veut encore amputer, nous devons continuer à mener ce double combat, en contenant les tarifs municipaux, en maintenant un haut niveau de service public et en accélérant sur la bifurcation écologique.

Brigitte Delaperelle, Édouard Denouel, Frédéric Gabin, Chawqui Haddad, Abdelkrim Karmaoui, Zohra Kehli, Grégoire de Lagasnerie, Anne de Rugby, Yasmina Sadoud

edouard.denouel@ville-bagnolet.fr

Ensemble pour Bagnolet (PCF - LFI - G.S - BIC)

L'été de la honte

Nous espérons que les Bagnoletaises et Bagnoletais ont passé un bel été et pu profiter de quelques jours de repos.

Malheureusement, à Bagnolet, l'été 2022 est apparu comme l'été de la honte. La municipalité a franchi une nouvelle étape dans l'inhumanité et le mépris des habitants.

Tout au long des mois de juillet et août, des dizaines d'habitants, regroupés dans l'association *Sauvons l'îlot Pêche-d'or*, se sont mobilisés pour s'opposer à la destruction de la bergerie et à l'abattage de ses arbres. La mairie n'a répondu que par le mépris et la force, faisant appel à la police pour évacuer des manifestants pacifiques. Un retraité a été placé en garde à vue, plusieurs jeunes femmes ont été évacuées violemment, des agents communaux sommés d'occuper les lieux de nuit.

Cet acharnement à vouloir raser un îlot de fraîcheur en pleine canicule traduit l'absence de prise en considération du risque écologique et climatique par une municipalité adepte du *greenwashing* et des projets d'arrière-garde. Rappelons que les élèves scolarisés à l'école Pêche-d'or s'apprentent à vivre pendant trois ans au milieu des engins de chantier, de la poussière et du bruit.

En même temps que ce crime écologique se déroulait à Bagnolet une tragédie humanitaire : alors que des migrants étaient installés en pleine canicule rue de l'épine, le maire n'a pas donné suite à notre demande d'accueil d'urgence dans un équipement communal. Le préfet a finalement réquisitionné le gymnase Jean-Reneault et s'est substitué à l'inaction municipale. Et tout cela s'est soldé par une évacuation, y compris de femmes disposant d'un emploi dans le secteur.

L'été de la honte donc. Celui d'une municipalité à la dérive ne respectant ni la tradition de solidarité de notre ville, ni l'impératif écologique et climatique.

Angéline Desbordes-Silly, Mohamed Djennane, Laurent Jamet, Claire Laurence, Solenne Le Bourhis, Sébastien Staelens, Pierre Vionnet

Retrouvez-nous : ensemblepourbagnolet.fr
pierre.vionnet@ville-bagnolet.fr

Il redonne vie aux vélos

Dans le quartier des Coutures, David Soahily, ancien agent immobilier, a monté son atelier de réparation de vélos après le premier confinement. Désormais, son atelier ne désemplit pas et son activité a permis de créer deux emplois.



Tout a commencé lors du confinement de mars 2020. À l'époque, David gère deux agences immobilières à Bagnole mais pendant le premier confinement la situation financière est devenue très compliquée. «J'avais un local rue Robespierre, dans le quartier des Coutures, dédié à l'une de mes agences immobilières. Après le confinement, j'ai décidé d'y installer un atelier de réparation de vélos et développer une nouvelle activité», témoigne David. À l'époque, la Région Île-de-France subventionnait à hauteur de 50 euros les réparations de vélos des particuliers «Ça m'a beaucoup aidé au départ», se souvient-t-il. Dans son atelier, «Au Vieux Vélo», situé au 164, rue Robespierre, David répare tous «les vélos de 1900 à nos jours», plaisante-t-il. De la crevaillon en passant par la rupture de chaîne jusqu'aux cadres tordus. «Ce sont tous les tracas quotidiens des utilisateurs de vélos», résume David. Depuis son ouverture, il y a plus de deux ans, «Au Vieux Vélo», l'atelier a vu passer 3000 vélos et autant de clients. «Jadore ce que je fais. Pour rien au monde, je ne retournerais dans mon ancien métier. Je fais un métier qui a du sens et qui rend service aux gens», se réjouit David. La vitrine de son atelier arbore fièrement un vélo Mercier (une célèbre marque française) fabriqué au début des années 80. Son atelier dispose des principaux outils et accessoires pour réparer les vélos, de toutes tailles et de toutes les générations, y compris les vélos électriques. David effectue également de la restauration de vélos qui sont ensuite

«Je fais un métier qui rend service aux gens.»

David, le propriétaire d'«Au Vieux Vélo»

revendus. Dans le quartier des Coutures, son atelier est devenu une institution. «J'habite ici, je connais bien les habitants du quartier», le patron d'«Au Vieux Vélo», multiplie les saluts amicaux aux passants du quartier. Sa clientèle est très variée: des familles, des gens seuls, mais aussi des enfants du quartier auxquels David rend parfois quelques services. «Je n'ai pas les moyens de faire de la publicité mais la bouche-à-oreille fonctionne très bien», analyse David. Désormais, l'atelier emploie un mécanicien et David s'appuie à embaucher un alternant. L'ancien agent immobilier en est convaincu: le secteur de la réparation et de la rénovation de vélos est en plein essor et est promis à bel avenir.

Au Vieux Vélo
Lundi-vendredi: 9h30-19h
Samedi: 9h30-18h
164, rue Robespierre - 09 82 37 06 36
audevieuxvelo.com
contact@auvieuxvelo.com

Infos

Hôtel de Ville Place Salvador-Allende
93170 Bagnole - 01 49 93 60 00
Lundi au jeudi: 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi: 13h30-17h
Samedi: 9h-12h30

Numéros utiles

Centre municipal de santé Elsa-Rustin
13, rue Sadi-Carnot, 01 56 63 91 00
→ **Centre municipal dentaire**
1, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 05
lun/mar/mer/ven: 9h-13h et 14h-19h
jeu: 9h-13h30 et 14h-19h
sam: 9h-14h
→ **Centre de planification et d'éducation familiale** 01 49 93 61 97
→ **Consultations en psychotraumatologie**
un jeudi sur deux de 9h30 à 14h
vendredi de 9h30 à 16h45
Rendez-vous au 01 56 63 91 01

Centres protection maternelle infantile
3, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 12
70, rue Pierre-et-Marie-Curie,
01 49 93 66 08

Centre de PMI Croix-Rouge
4, rue du Lieutenant-Thomas, 01 43 60 33 21

Séances publiques de vaccinations
Lundi et jeudi de 17h à 18h30
Rendez-vous au SCHS au 01 49 93 60 47

Rendez-vous pour se passer en mairie: 01 49 93 60 00

MIEJ (Mission intercommunale pour l'emploi des jeunes): 94, rue Lénine
01 43 60 13 80

Médiathèque: 1, rue Marceau,
01 49 93 60 90

Clinique Floréal
40, rue Floréal, 01 48 97 72 00 (24h/24)

Commissariat Les Lilas (7j/7 et 24h/24)
55/57, bd Eugène-Decros, 93260 Les Lilas
01 41 83 67 00

Commissariat Bagnole
4-20, rue Malmaison, 01 53 73 63 10

Police secours 17 - Samu 15

Pompiers 18 ou 112 (portable)
Sida-info-service 0 800 840 800

Allô drogue 0 800 23 13 13
Croix-Rouge Bagnole 01 43 62 53 28

Allô enfance maltraitée 24h/24 119
Jeunes, violences, écoute 0 808 807 700

N° d'aide aux victimes 08 842 846 37
SOS Victimes 01 41 60 19 60
Tous les mercredis de 14h à 17h en mairie

Pharmacie de garde

Pharmacie la Poste 26, rue de Paris
93100 Montreuil - 01 42 87 77 37

Magazine municipal de la ville de Bagnole - n°73 - septembre 2022
Édité par la Mairie de Bagnole
BP 35 - 93171 Bagnole Cedex
Directeur de la publication: Tony Di Martino
Directrice de la rédaction: Hélène Foucteau
Rédacteur en chef: Éric Mugneret



MENU DE SEPTEMBRE

En vert, les plats végétariens qui diffèrent du menu classique.
Les menus intègrent 50% de produits durables dont 20% de bio.

LUNDI 5	MARDI 6	MERCREDI 7	JEUDI 8	VENREDI 9
Salade verte bio et croûtons vinaigrette moutarde Sauté de bœuf sauce miroton Émincé végétal blé, pois chiches au jus Semoule Fromage frais Tartare Crème dessert saveur caramel	MENU VÉGÉTARIEN Betteraves bio vinaigrette moutarde Gnocchetti, brocolis, sauce blanche, mozzarella, cheddar Yaourt aromatisé bio Fruit de saison	Tomates bio au basilic vinaigrette moutarde Rôti de dinde Galette aux légumes et soja bio Courgettes Saint-Nectaire AOP Beignet au chocolat et noisettes GOÛTER Pain bio et barre de chocolat Compote bio	C'EST LA FÊTE! Melon bio Cheeseburger Lasagnes épinards et chèvre Pommes de terre smile Fromage frais Cantadou, ail et fines herbes Compote de pommes HVE	Rillettes de canard Tartinable tomates et basilic Merlu, sauce tomate Boulettes de sarrasin, lentilles, sauce tomate Riz et lentilles bio à l'indienne Petit fromage frais sucré Fruit de saison bio
LUNDI 12	MARDI 13	MERCREDI 14	JEUDI 15	VENREDI 16
Coquillettes bio au pesto rouge Cordon bleu Galette moelleux emmental Carottes au jus HVE Fromage frais aromatisé Fruit de saison bio	Melon bio Blanquette de poisson blanc Omelette bio aux herbes Blé bio Cantal AOP Lacté saveur vanille nappé caramel	Pizza Rôti de bœuf, jus au thym Cœuf dur bio florentine (épinards en branches et béchamel) Épinards bio Yaourt nature sucré bio Fruit de saison GOÛTER Biscuit nappé chocolat, jus de pommes et fruit bio	MENU VÉGÉTARIEN Salade batavia, oignons frits et vinaigrette Couscous aux légumes (semoule, légumes couscous, tomate pelée, pois chiches, boulettes de soja) Petit Moulé Fruit de saison bio	Concombres vinaigrette moutarde Aiguillettes de poulet, sauce fines herbes Pané de blé aux graines, emmental et épinards Purée bio Saint-Germain (pois cassés) Tomme Noire Tarte à la cerise
LUNDI 19	MARDI 20	MERCREDI 21	JEUDI 22	VENREDI 23
MENU VÉGÉTARIEN Macédoine bio Gratin de courgettes et pommes de terre Petit fromage frais aromatisé Fruit de saison bio	Tomates bio Bœuf sauté, sauce tomate, olive et basilic Chou-fleur et œuf dur, béchamel en gratin bio Chou-fleur HVE Fromage frais Tartare Cocktail de fruits	Céleri râpé au fromage blanc bio Merlu portion filets, sauce niçoise Dahl de lentilles et riz Riz bio créole Tome Noire Île flottante GOÛTER Pain au lait, lait et compote de fruits bio	Betteraves bio Nuggets de poulet Nuggets de fromage Purée de pommes de terre Yaourt aromatisé bio Fruit de saison	Salade verte bio vinaigrette moutarde Boulettes de mouton au jus Boulettes de soja au jus Lentilles corail, curry, coco Camembert Compote de pommes bio allégée en sucre
LUNDI 26	MARDI 27	MERCREDI 28	JEUDI 29	VENREDI 30
Tomates bio Colin d'Alaska pané et riz soufflé Penne aux légumes et soja Penne, sauce tomate Fourme d'Ambert AOP Mousse au chocolat au lait	MENU VÉGÉTARIEN Betteraves bio mimosa Boullgour à la Mexicaine Fromage frais aromatisé Fruit de saison bio	Crêpe à l'emmental Rôti de bœuf froid Roulé végétal bio Purée de potiron HVE Fruit de saison GOÛTER Cake, fruit et lait nature bio	Salade verte bio Sauté de dinde au romarin Galette boulgour, haricots rouges et maïs Haricots beurre HVE Fromage fondu Vache-qui-rit Paris Brest	Haricots verts et échalottes vinaigrette moutarde Quenelles de brochet sauce Mornay Quenelles nature sauce Mornay Riz bio Brie Fruit de saison bio

BAJolib' service de véhicules à disposition des personnes à mobilité réduite.
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf jours fériés). **Réservation: 01 49 93 60 36**

UN TAG SUR VOTRE FAÇADE ?
COMPOSEZ LE
N° Vert 0800 093 013

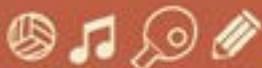
Est Ensemble Infos déchets 0 805 095 095
BAJomag' est distribué gratuitement en début de mois dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, signalez-le en envoyant un email à redaction@ville-bagnole.fr
ISSN: 0767-8525
Dépôt légal: septembre 2022
Imprimé par **Groupe Morault**:
2, avenue Berthelot - Zac de Mercières
BP 60254 - 60205 Compiègne
Tiré à 18000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique
Document non contractuel
Papier issu de forêts gérées durablement

Agenda de la Rentrée

10/09

**Forum
des
associations**

Parc Josette-et-Maurice-Audin



15/09 au 04/11

**Expo patrimoniale
L'industrie
à Bagnolet**

Château de L'Étang



17-18/09

**Journée
du patrimoine**

Clos à pêches
Château de L'Étang



18/09

**Journée
sans voiture**

